



Nice, le 8 septembre 2014

Le Recteur de l'Académie de Nice Chancelier des Universités

à

Monsieur le directeur de l'ESPE Mesdames et messieurs les inspecteurs chargés de circonscription du premier degré Mesdames et messieurs les principaux de SEGPA annexées aux collèges Mesdames et messieurs les professeurs des écoles et instituteurs

**Direction des** services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-**Maritimes** 

Tél: 04 93 53 63 70

Affaire suivie par : Dominique Gauplé Téléphone 04 93 72 63 66 Fax 04 93 72 63 22 Dominique.Gauple@ ac-nice fr

> 53 avenue Cap de Croix 06181 Nice cedex 2

**Objet**: Mutations. Postes d'enseignement, d'éducation et d'orientation à l'étranger. Rentrée scolaire 2015-2016.

La présente note présente la campagne de candidature concernant :

la mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants spécialisés du 1er degré. (note de service n° 2014-108 du 14.08.2014)

## I - DISPOSITIONS GENERALES

Elles s'appliquent aux seuls candidat(e)s fonctionnaires titulaires du CAEAA/CAFIMF, CAFIPEMF, CAEI/CAPSAIS/CAPA-SH ou du diplôme de psychologie scolaire.

Les personnels ayant déjà exercé leurs fonctions dans une collectivité d'outre mer ne peuvent déposer une nouvelle candidature qu'à l'issue d'une affectation d'une durée minimale de deux ans hors de l'une de ces collectivités.

si les candidats sollicitent simultanément, un changement de département et une demande pour la Nouvelle-Calédonie la même année, priorité sera donnée à l'affectation en collectivité d'outre-mer. La demande de changement de département sera alors annulée.

## **II – INSTRUCTION ET ENVOI DES DOSSIERS**

Destination du détachement	Saisie et constitution des dossiers	Transmission des dossiers complétés & signés
- Nouvelle Calédonie	Téléchargement sur le site www.education.gouv.fr/SIAT	<ul> <li>un exemplaire avec les pièces administratives demandées à l'IEN, qui les transmettra à la DSDEN 06, DIPE 2, bureau 241, avant le</li> <li>14 octobre 2014, délai de rigueur</li> </ul>

Pour le Recteur et par délégation, le Directeur Académique

Philippe JOURDAN